

Lettre Patoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1907)**

Heft 60

PDF erstellt am: **07.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-256849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le régime alimentaire habituel sera repris avec prudence. On se gardera aussi de sortir pour la première fois par un temps humide. Le malade ne doit pas oublier que la grippe est traîtresse, sujette à récidives, et que la négligence équivaut à signer un traité avec une sérieuse affection chronique, sinon à se jeter délibérément dans une voie d'issue plus brutale.

* * *

Quel spectacle lamentable que ces dents noires, creuses, venant dans une bouche d'enfant remplacer les petites perles blanches.

La carie dentaire hélas, n'est pas l'apanage des adultes : elle paraît dès le jeune âge. Le docteur Magitot a établi qu'on peut l'observer vers la troisième ou quatrième année, et que sa fréquence s'accroît depuis ce moment, et d'une manière régulièrement progressive, jusqu'à douze ans, époque moyenne de la chute de la dernière dent de lait.

Cette carie dentaire est souvent héréditaire. Le papa ou la maman, parfois tous les deux, sont-ils arthritiques ! Ils lèguent cette disposition à leurs enfants. Ces petits ont, dès le jeune âge une salive acide qui attaque l'émail des dents et met à nu l'ivoire.

L'émail est le vernis protecteur de la dent. Lui parti, la carie est proche.

Cette acidité de la salive peut aussi être réalisée par l'abus ou plutôt le mauvais usage du sucre.

J'ai dit à plusieurs reprises quel rôle important jouait le sucre dans l'hygiène alimentaire de l'enfant.

C'est le charbon du muscle. Il lui fournit énergie et chaleur.

Mais, comme presque tous les agents naturels, il a des inconvénients à côté de ses avantages. Si on laisse le sucre séjourner dans le milieu buccal, devenant acide, il détruit l'émail dentaire et prépare la carie, aussi je recommande aux mamans de faire leurs enfants se laver la bouche après chaque repas, pour enlever les restes de sucre. Aucune pratique n'est plus déplorable que celle de donner aux enfants sur les promenades, des berlingots, des pastilles, des bonbons de toute espèce ou de leur servir des bâtons de sucre à sucer éperdument. Il est deux marchands que je voudrais voir expulser des squares : c'est celui de nougats et des glaces à la crème. Rien de plus perfides que ces nougats et ces glaces parfumées qui s'incrusteront ou fondent dans les dents des enfants.

L'origine de la carie dentaire remonte souvent aussi aux changements brusques de température, auxquels sont soumises les dents fragiles, soit qu'on passe d'un milieu chaud dans un froid, soit qu'on se livre à une libation fraîche après le potage chaud.

Il faut éviter de remplir le verre des enfants, immédiatement après l'exécution du potage.

Une dent, cassée par accident, est condamnée tôt ou tard à la carie : aussi faut-il gronder les fillettes qui s'exposent à cette conséquence en coupant leur fil avec leurs jolies quenottes ou cassent des noix et des noisettes avec leurs dents du fond.

* * *

Il est bien entendu que si nous entreprenions de parler de tous les parasites de l'homme, dix colonnes de ce journal n'y suffiraient pas.

Nous nous restreindrons donc pour aujourd'hui aux seuls parasites de la peau : poux, puces, gale, etc. ; tous hôtes que la science classe sous le nom d'*épizoaires*, tandis qu'elle appelle *entozoaires* ceux qui infestent l'intérieur des organes.

De ces divers hôtes dégoutants, le pou est

les plus prolifique. En six jours un pou donne cinquante œufs qui peuvent se reproduire au bout de 18 autres jours. On comprend qu'il sévit féroce chez les gens malpropres et parmi les agglomérations d'enfants où se trouvent inévitablement quelques sujets douteux !

Respecter les poux parce qu'ils sont un signe de santé, comme le croient encore certains parents très retardataires, est donc insensé. L'emploi du peigne fin constitue le seul remède préventif. Quant au remède curatif, on emploiera avec succès la lotion suivante :

Sublimé 1 gramme
Eau distillée 200 grammes

La puce hait la peau frottée aux alcoolats. Les frictions à l'eau de Cologne sont recommandables, autant pour s'en préserver que pour calmer lardeur de leurs morsures, lorsqu'on a été leur proie.

La gale, devenue heureusement fort rare, et qui s'éternisait autrefois, cède en quelques heures aux frictions à la pommade d'hemerich ainsi composée :

Saindoux 60 grammes
Soufre sublimé 15 —
Sous-carbonate de potasse 8 —

Dans les hôpitaux on emploie plus simplement le pétrole ; mais nous n'avons pas besoin de faire ressortir pour quelle cause ce mode de traitement est dangereux si l'on n'opère pas en plein jour et avec précautions.

De toutes manières, l'application de la matière grasse doit intéresser le corps entier, sauf la figure, être précédée d'un grand bain au savon noir et suivie, après plusieurs heures seulement, d'un second bain semblable. La désinfection des vêtements est obligatoire sous peine de récidive.

Les tiques et les rougets, hôtes de l'homme des champs, cèdent aux bains de Barèges, ou aux onctions de pommade camphrée.

Les filles laides doivent-elles se marier ?

Belle question ! dira-t-on ; prétendez-vous exclure des joies matrimoniales les jeunes filles disgraciées de la nature, quelles que puissent être, d'ailleurs, leurs qualités morales ? Puis, songez-vous à établir la démarcation entre la beauté et la laideur ? Où commencerez-vous et où finirez-vous ?

Certes, j'ai rais peine à répondre de façon satisfaisante à un interrogatoire formulé en ces termes ! Et comme je ne veux pas non plus adopter la thèse américaine qui condamne les mariages entre individus notoirement laids ou contrefaits, pour la raison qu'ils perpétuent l'abâtardissement de la race, je vous demanderai la permission de m'placer à un autre point de vue :

L'homme qui se marie, mes chères petites amies, poursuit évidemment un idéal ; idéal plus ou moins noble, j'en conviens, mais idéal tout de même.

Trois objectifs peuvent le guider : la beauté, la fortune, l'intelligence, malgré qu'entre nous, bien rares sont les candidats assez élevés de culture pour se contenter de ce dernier lot.

Il me semble donc qu'une jeune fille demandant en mariage doit descendre au fond de soi-même et se dire :

— Pourquoi M. X... convoite-t-il ma main ?

Si la réponse se traduit ainsi : « Parce que je suis belle », n'allaz pas plus loin. Le motif vous dispense d'en chercher un autre. Si votre sincérité vous permet de dire : « Parce que je suis intelligente », vérifiez

la supposition. Mais si vous avouant disgraciée de la nature, le mobile du prétendant vous échappe, prenez garde ! prenez garde surtout si votre laideur est accommodée à la sauce des écus, car il n'y a rien de plus probable que le galant courtisé principalement votre dot.

Et puis il y a autre chose :

Le lien principal de l'amour, c'est la séduction de la femme. Enlevez celle-ci : gare le hasard des rencontres inévitables ; gare la subjugation d'une rivale contre laquelle vous seriez mal armée pour soutenir la lutte !

Je ne vais pas jusqu'à conclure de là que toute fille laide est condamnée au célibat ; mais il n'en est point qui aient davantage besoin de procéder avec circonspection, lorsqu'un fiancé se présente !

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

Tiaint en ont inchetallay l'électricitay ai R..., in ôvrie de l'usine é parcouru le veltaidge po saivoi le nombre des laimpes qu'ai faiaiy paicie. Ai l'entré dain enne mājēon vou ai trové lai fanne tote seule en lai tieu-geainne. C'était enne bōenne véiate, que n'était djemais aivu feu de l'hōta.

Eh bonjour, lai fanne, çoli vait ?

Eh oui, ai vait bin ; bonjour Monsieur.

Vos saites qu'n veut dichetribuay lai lumière électrique dain tot le veltaidge.

Eh ô, i'ai çū dire.

Vos vlais bin chure l'inchetallay aichebin tchie vos, n'a ce pe ? Tot le monde lai veut. C'a che quemōde ai peu che bon mairtchie.

Oh, i le sais. En dit qu'ai ne fā que virie in pete poulat po aivoi di fue.

I vos le dis, mai boē nne daime, vos ne peutes pe vos en pessay. Ai n'a pu quèchection ni d'hoile, ni de luciline. Voyous, i vos inserit. Cobin vlais-vos de laimpes, ai peu vou aēe qu'ai fā les paicie ?

Aiant, aiant, monsieur ; çoli ne se fait pe dinche. Ai peu, ai fā en pailey en note hanne. I ne seus pe bin déciday. Vos saites, nos aint des boubes ai peu des baichattis que sont vis comme des tchevris. Tiaint ai sont tu ci ai botant tot sans dos detchu ; en ne serait aidé être derie ios po commainday.

En çjōtaint, sātaint pai nos tchambres, ai n'airint qu'ai virie un de ces petés poulat, ai peu tot l'électricitay coulerait dain lai mājēon. Nos serint fibus. Non, monsieur, ne faites ran po le moment. Se nos se décidant, nos vos redirains in mot. Comme l'hanne ai peu les afaints n'aint pe aivu pavou d'être noyies dain l'électricitay le mot à aivu dit, ai peu lai fanne à bin content le soi de vor le fond de ses mairmites.

Stu que n'ape de bos.

Passe-temps

Devises

1. A quel moment les dames sont elles le plus parfaites ?
2. Dans quelle ville le poisson est il le plus commun ?
3. Quels sont les Français les plus mairges ?

Editeur imprimeur : G. MORITZ, gerant.